



Compte-rendu du Conseil d'administration du 18 octobre 2023

Etaient présents :

Benoit Alain : Campénéac
Billerey Jean-Philippe : La Chapelle Neuve
Calcet Jean-François : Beignon
De Kerangal Philippe : Lorient
Delsaut Éric : Taupont Ploermel
Duval Roland: Moréac
Guarch Christiane: Neullac
Hérisson Jean-Charles : Vannes
Lamballe André : Beignon
Le Rouzic Marc : Carnac
Léturgie Marie-Claire : Ste Anne d'Auray
Maillard Jean-Claude : St Dolay
Mazuret Michel : Ste Anne d'Auray
Pelard Jean : Campénéac
Poitard Guy : Malestroit
Texier Bernard : St Nicolas du Tertre

Absents et excusés :

Boterel Robert : Pontivy
Valoir Jean : Auray

Invités à partir de 11h : en vue de la prochaine Assemblée Générale et Congrès de 2024 à Moréac.

Poulizac Jean : Président de Moréac
Le Gaillard Didier : Adjoint au Maire de Moréac

9 heures :

. Ouverture de la séance, et mot d'accueil de la Présidente.

Elle remercie toutes les personnes qui ont pris part aux journées de deuil qui l'ont frappée en Octobre.

Elle souhaite la bienvenue au sein du Conseil d'administration aux 3 nouveaux administrateurs, à savoir : Jean-Charles Hérisson, Guy Poitard et Bernard Texier.

. La Minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés, tombés au front lors des différents conflits, ainsi qu'aux défunts de nos familles, a été respectée en début de séance.

RAPPORT D'ACTIVITÉ : présenté par Marie-Claire Léturgie, Présidente

Elle retrace, sous forme de diaporama imagé, les points forts depuis le début de l'année.

Elle remercie les photographes pour l'envoi de photos reçues en complément des siennes.

Dans un but de clarification, elle souligne que ses très nombreux déplacements, dans le département, effectués pour être au plus proche des associations, de leurs présidents et de leurs adhérents, selon sa promesse lors de son élection à son poste, elle a toujours répondu favorablement aux nombreuses invitations des A.G. ou manifestations patriotiques ou caritatives diverses.

Mais, tous ces déplacements ont été réalisés en total bénévolat, pour ne pas alourdir le budget de la fédération. Exceptions faites lors des déplacements de travail avec les membres du bureau, en proposant également de bénéficier du covoiturage dans son véhicule.

L'ordre du jour étant chargé, le déplacement de la Présidente à Paris pour le Conseil des départements ayant donné lieu à un CR diffusé, par ses soins, au sein de la Fédération, n'a pas été plus longuement développé lors de ce CA.

Les principaux points forts de cette année 2023 :

. Le 22 Avril. : L'assemblée générale départementale qui s'est tenue à Malestroit.

Ce fût une très grande réussite quant à la parfaite organisation de cette association, qui a largement facilité la tâche de la Fédération.

Point d'orgue de cette AG : les 320 convives au banquet de clôture, dans une ambiance très chaleureuse, avec une participation dépassant toutes nos espérances... une belle récompense pour la présidente qui avait contacté, en amont, et individuellement l'ensemble des Présidents, et dont la plupart ont répondu « présent » !

. L'UNC56 présente pour les anniversaires tragiques de la Libération de la Poche de Lorient :

Le 27 Mai : la présidente accompagnée du secrétaire général adjoint ont représenté la Fédération lors de l'émouvante cérémonie qui a eu lieu à Crac'h, en présence de toute la famille du pilote rescapé, arrivée des USA (Memphis Tennessee), et de l'ambassadrice de France aux USA.

Ce fût également un moment d'échange avec le Président UNC de Crac'h : Claude Bourbon.

Le 5 Août, à Plougoumelen, la présidente retrouvait l'équipe UNC avec son président Philippe Elain, les autorités locales, et les descendants de la famille tuée dans leur ferme, lors d'un autre crash d'un bombardier tuant également tout l'équipage !

. L'UNC 56 présente aussi lors du championnat international militaire de rugby :

Malgré l'absence totale de soutien logistique prévu au départ par le responsable du département d'Ile et Vilaine (35), la Fédération UNC 56 a largement participé à cette manifestation de grande ampleur.

Une première phase s'est déroulée le 25 Août à Pontivy, sous la présidence de Madame Le Strat, Maire de cette ville, et de toutes les autorités locales du département, et des représentants de Nouvelle Zélande.

Après la cérémonie patriotique au monument aux morts, l'ensemble des participants a été invité à se rendre au stade de Toul boubou, qui a été rebaptisé au nom de Dave Gallaher, 1^{er} capitaine de l'équipe de rugby néozélandaise, les All Blacks, mort en France en 1917 durant la 1^{ère} guerre mondiale.

La délégation militaire et sportive de nouvelle Zélande nous a offert une impressionnante démonstration de Haka.



Le verre de l'amitié a clôturé ce premier volet du championnat.

Le dimanche 10 Septembre au stade de La Rabine, à Vannes, la Fédération UNC 56 était également partie prenante pour participer à la petite et grande finale de ce championnat international.

Dès 8h30, le barnum était installé, face au terrain, en très bonne place, pour être vu de tous.

En début d'après-midi, l'équipe de Nouvelle Zélande a dû s'incliner face à celle du Royaume Uni.

Très attendue : la « grande finale » opposait l'équipe de France à celle des îles Fidji.

Une belle rencontre, des belles phases de jeu.... et la victoire française au bout des prolongations !

La France est finalement sacrée « Championne du monde militaire de rugby » avec un score très serré de 25 à 22 !

Une belle, longue, et très bruyante journée pour l'ensemble du staff UNC 56, présente dès le matin !

En supplément : une de mes photos qui a été particulièrement appréciée lors de ce C.A.
L'équipe de France face à celle des îles Fidji



La vidéo de ce championnat est en cours d'élaboration... patience, car c'est un travail long et minutieux !

A noter : au cours de la pause entre les deux finales, Jean-Claude Maillard et la Présidente ont été à la rencontre du stand de l'ONAC.

L'occasion d'un échange avec la directrice nationale : Madame Véronique Peaucelle-Delelis, et de faire la connaissance du nouveau collaborateur de l'ONAC à Vannes, Monsieur Jérémy Le Foulgoc, en remplacement de Madame Chapuis.

. Le 21 Septembre, la Présidente présentait le nouveau drapeau de la Fédération, pour une prise de vue, à la DDTM 56, à Vannes, en vue de finaliser la page dédiée à l'UNC 56, sur le nouveau Vadémécum des associations patriotiques du département, mis en ligne très prochainement.

Pour terminer ce rapport d'activité, elle souligne qu'une partie du bureau UNC 56 a fait le déplacement vers Moréac pour la prochaine Assemblée générale couplée avec le Congrès départemental qui aura lieu le 20 Avril 2024.

Ne voulant pas trop écourter le temps de prise de parole demandé par Jean-François Calcet, la Présidente annonce qu'elle ne peut aborder son sujet de prédilection, à savoir : l'Action sociale.

Le détail, comme le diaporama complet jusqu'en décembre, sera annoncé lors de l'assemblée générale 2024 à Moréac

Elle précise, toutefois, dans ce compte-rendu que 27 dossiers ont été instruits cette année de janvier à octobre.

FIN DU RAPPORT D'ACTIVITE

La présidente donne la parole à Jean-Claude Maillard.

RAPPORT MORAL : présenté par Jean-Claude Maillard, secrétaire général

Jean-Claude Maillard revient sur le championnat du monde du rugby,... et le côté « abonné absent » du président de l'UNC 35, qui devait organiser une réunion en début d'année.... et plus aucune nouvelle depuis !

Très bon contacts, par la suite, avec les présidents du club de rugby de Pontivy

La secrétaire Nelly Benoit, connaissant un des sponsors, du club de rugby de Vannes, qui nous a mis en relation avec le président du Club de Vannes, et qui, de façon très cordiale, a facilité notre installation au stade, pour les deux finales.

. REVUE « VOIX DU COMBATTANT »

Depuis l'augmentation du tarif non maîtrisée avec double facturation en fin d'année 2022, le nombre d'abonnements a connu une chute libre.

On compte 290 adhérents en moins, entraînant une perte de 1.000 euros pour la Fédération.

Cette grande déperdition intervient malgré l'intervention récurrente de la présidente à chacun de ses déplacements pour expliquer le côté solidaire de cet abonnement en matière d'aide sociale.

L'administrateur national Jean François Calcet intervient, alors, essayant de démontrer l'inverse, à savoir les présidents qui jouent la solidarité, alors que d'autres jouent l'individualité avec des voix discordantes.
« L'UNC n'est pas responsable de l'inflation » précise-t-il !

Éric Delsaut rebondit sur cette observation, et ne rencontre pas de problème au niveau de son association.

La présidente fait également observer le manque d'attractivité de la revue pour les jeunes et les veuves, points sur lesquels elle est souvent interpellée lors de ses déplacements en Morbihan.
Lors de son voyage à Paris, elle en avait déjà fait l'observation auprès de la rédactrice en chef.

Intervention de J.François Calcet demandant à Philippe de Kerangal de mettre au clair le problème des reçus fiscaux pour en faire part au Président national.
Cela a été fait aussitôt....

Autre problème : de nombreux articles envoyés ne sont pas publiés, ou ils sont écourtés et abrégés !
Cela engendre une grande déception légitime au niveau des associations qui envoient des articles les concernant et qui ne voient jamais leur parution !

Il faut savoir également, que lorsque l'on supprime un abonné, (résiliation, départ, ou décès) il faut 2 mois de délai pour voir effectuer le désabonnement....

Et pendant ce temps l'abonnement est toujours facturé !

Selon le sondage auprès des différents présidents, si l'abonnement repart à la hausse, on risque une nouvelle vague de désabonnements.

. RÉPARTITION DES ADHÉRENTS :

Le comparatif des effectifs montre la variation concernant le décès de nos anciens, notamment ceux d'AFN.
Les Soldats de France doivent être valorisés si on veut les conserver comme adhérents.
Les effectifs des veuves restent à peu près stables.

J.François Calcet reprend à nouveau la parole pour favoriser le recrutement, surtout au niveau des emprises militaires.... à Coëtquidan et les villages alentours... toutes les recettes sont envisageables : Forum, etc....

. MISE A JOUR DES LISTES D'ADHERENTS, ET REGLEMENT DES COTISATIONS

Certaines associations ne respectent pas les délais de règlement des cotisations, (30 juin) obligeant la fédération à des relances, allant jusqu'à la mise en demeure, alors que les cotisations étaient réglées lors de leur l'A.G. en février !!!

Au niveau des adhérents : manque flagrant de communication au sein des associations entre président et trésorier pour le règlement des cotisations.

Le Bureau a décidé de mettre en sommeil, les associations ne réglant pas leurs factures d'abonnements dans les délais, et de rétablir la distribution à réception du règlement.

Cela semble une solution qui se révèle efficace, car ce sont les adhérents, privés de la VDC qui réagissent auprès de leur président !

DOCUMENTATION EN VENTE AU MAGASIN CENTRAL :

Le Guide du responsable est actuellement indisponible au magasin central, il devra être commandé, sur le site privé UNC Paris via un code d'accès, que nous n'avons pas récupéré auprès de notre ancien Président.... comme la plupart des codes en sa possession Très secrète !
Ignorant ce processus, ce problème sera résolu dans les plus brefs délais.

. TIERS SORTANT :

Un appel à candidatures sera envoyé en début d'année pour compléter le nombre d'administrateurs du 2^{ème} Tiers sortant, pour les postes restant à pourvoir.

Il faudra également réorganiser le dépouillement au bureau de vote pour éviter la longue attente des résultats comme à Malestroit !

.SUBVENTION DRAPEAU :

Etant annoncée par l'ONAC, lors de notre rencontre à la pause du championnat militaire de rugby, le dossier relatif à cette subvention a été instruit.

L'UNC 56 a reçu une bonne écoute, on est dans l'attente d'une subvention d'environ 150 euros.

. RESILIATION MACHINE A AFFRANCHIR :

Cette machine servant approximativement 2 fois par an pour envoi en nombre : envoi des factures de cotisations, et préparation de l'A.G., une substantielle économie peut être faite sur ce poste.

Après bien des discussions, échangées avec Jean-Claude Maillard, l'échéance de résiliation est fixée au 8 janvier 2024.

. VENTE DE MATÉRIEL INUTILISÉS :

Le meuble métallique à dossiers suspendus de 3 tiroirs, inutilisé, et encombrant le couloir de la Fédération, a été vendu pour 30 euros, à l'association de St Dolay, après estimation sur le Bon Coin.

Le photocopieur avait une proposition de reprise de 150 euros par le vendeur, somme jugée insuffisante.

Sur le Bon Coin, cela se négocie entre 400 et 600 euros, sans garantie, après avoir été vidé en encre.

Un marchand de bien en immobilier commercial le reprend pour 400 euros.

. REPRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION AU NIVEAU DU SYNDIC :

La Présidente annonce que la Fédération est désormais représentée au niveau du syndicat de la propriété gérant l'appartement.

Elle a proposé au secrétaire général adjoint, Philippe de Kerangal, habitant à Vannes, d'assurer la présence de l'UNC 56, au conseil syndical...

Cela a représenté 5 heures 1/2 de présence à la dernière réunion !!!!

A noter : un nouveau dégât des eaux venant de l'appartement supérieur, entrainera un dossier auprès de l'assurance, dont le contrat a été révisé par J.Claude Maillard.

PRIME « MACRON » (prime de partage de la valeur)

Nelly et Alain Benoit ont quitté la salle durant ce débat.

Le salaire de la secrétaire est indexé sur la grille indiciaire de la Fonction publique, catégorie C, 7^e échelon.

Elle est passée au 8^e échelon en milieu d'année, après 3 ans à l'échelon précédent.

Pour la Fonction Publique, cette prime est fixée de 300 à 800 euros.

Cette prime est soumise à l'approbation du C.A.

J. François Calcet demande des explications quant à ses performances..

Suite à l'unanimité des déclarations de satisfactions, émanant des administrateurs, concernant sa grande disponibilité, et ne comptant pas ses heures supplémentaires non rémunérées, la prime correspondant au montant perçu par les fonctionnaires de même niveau a été adoptée à l'unanimité par l'ensemble du C.A. le 18 Octobre 2023.

Elle lui sera versée, cette année, avec le salaire d'Octobre, afin d'éviter une perte lors de la constitution du dossier auprès de la CAF, ce qui s'était produit l'an dernier.

En Décembre lui sera versé le 13^e mois.

Retour en séance d'Alain et Nelly Benoît.

La Présidente donne alors la parole, selon sa demande, à Jean-François Calcet.

INTERVENTION DE JEAN-FRANCOIS CALCET, administrateur national, et président du CCACM

Lors du CA National du 29 septembre, le Président national, souhaite que tous les administrateurs élus au sein de leurs départements apportent des éléments positifs à l'UNC.... et non pas se contenter d'avoir un titre flatteur sur leur carte de visite !

L'UNC est une Fédération, et il semblerait que l'esprit fédératif soit mal compris, et que certains présidents ne jouent pas le jeu.

Un recadrage général sera mis en place pour certains récalcitrants !

Pour le 11 Novembre, il y aura une concentration de drapeaux à Paris.

Pour rappel, en Mai 2018, le succès de cette manifestation grandiose des « 1000 drapeaux » a surpris les organisateurs.

Cette année, est particulièrement concernée la région parisienne, les frais de déplacements, de restauration, etc...n'étant pas pris en charge au niveau national.

.Pour information : le président du Comité de législation, monsieur Guidez, est l'époux de Madame Guidez, sénateur, avec également l'appui du député, Jean-Michel Jacques, nous rend bien service pour faire glisser des messages.

L'UNC nationale favorise une convergence réelle et efficace entre les diverses associations patriotiques de toutes tendances.

Pour ce qui est de la reconversion : l'UNC est en relation avec Implic'Action pour les militaires, et aussi pour leurs familles dans le besoin, dans la mesure où ils relèvent de l'UNC.

La présidente intervient pour confirmer son entretien avec Madame Valérie Rabasté, responsable de cette structure, lors de l'assemblée générale de Caudan, en Mars dernier, où elle était invitée, et était à ses côtés lors du déjeuner.

Mise à jour du fichier Alizé avec l'année de naissance des adhérents.

Sortie de l'agenda 2024, ils peuvent être commandés.

Un effort est demandé envers les réserves opérationnelles et citoyennes en matière de recrutement.

Le recrutement au 3^e RIMA sera confié à notre administrateur, Jean Philippe Billerey, qui a ses « entrées » dans cette structure.

Concernant le DRAKKAR :

Le dernier n° de la VDC a largement développé cet évènement, et a connu un vif succès, suscitant des adhésions...et peut-être une rupture de stock !

L'appel du Rallye Souges – Pau – Pamiers a bien été entendu.

Le 23 octobre, aux Invalides, à Paris sera rendu un hommage national, à la fois, pour tous les morts pour la Paix au Liban, et plus particulièrement pour les 58 militaires français tués dans cet attentat, dont le Capitaine Jacky Thomas, de Sarzeau.

Pour la cérémonie du 3 Novembre, à Sarzeau, c'est la Préfecture qui est en charge de ce dossier.

Les St Cyriens ont créé un chant : « Ceux du Liban ».

Nous n'avons pas d'autres renseignements à ce jour sur ce dossier.

Madame Thomas étant débordée par l'ampleur et la multiplication des cérémonies devant les tombes des 58 militaires tués...et les autres représentant en tout 141 tués au Liban !

Jean-Claude Maillard précise que la Fédération UNC a prévu d'être présente.

Une proposition est à l'étude pour une appellation de promotion « Capitaine Thomas » ou « Drakkar » au sein de Coëtquidan.

En 2024, l'association des professeurs d'Histoire, organise un concours sur l'Algérie :

« La vie quotidienne en Algérie de 1830 à 1962 »

Il est fait appel à la mémoire de tous ceux qui ont vécu en Algérie, et notamment les relations avec les communautés. C'est l'occasion pour l'UNC de tisser une nouvelle approche avec la guerre d'Algérie.

Dernier point : un appel à témoignage dans le cadre de l'anniversaire de Diên Bien Phu, l'année prochaine, afin que la VDC puisse faire un dossier spécial « Indochine ».

L'UNC compte 1.200 adhérents anciens d'Indochine.

Fin de l'intervention de Jean-François Calcet.

Jean-Claude Maillard lui pose alors la question de l'éventuelle augmentation des cotisations, pour ne pas revivre l'expérience de l'an passé !

Réponse : « pour l'instant, tout est gelé, car des économies ont pu être faites sur certains postes ».

La question de la concordance des calendriers entre UNC nationale et les fédérations a été évoquée.

La parole est donnée à Roland Duval

LE BILAN FINANCIER : présenté par Roland DUVAL, Trésorier

Il précise qu'en Octobre, cela n'est ni un compte de résultat, ni un prévisionnel.

Il ne peut parler que des dépenses et recettes connues à ce jour, auxquelles il a ajouté les dernières factures, en réserve, qui seront payées avant la fin du mois.

Il commente ligne par ligne les tableaux présentés en diaporama, en commençant par les charges.

En achat de marchandises, on avait pensé qu'il y aurait eu plus de ventes de plaques.

Une augmentation est prévue, en janvier... d'où une nouvelle commande prévue en Décembre.

Problème de liaison Internet avec piratages fréquents sur nos réseaux.

Achat de petits matériels : câble HDMI pour rétroprojecteur, et chariot de manutention, suite aux efforts lors du chargement de matériel au stade de Vannes !

Un aspirateur devra être acheté prochainement, l'ancien ayant rendu l'âme, lors du dernier grand dégât des eaux, et la secrétaire utilise le sien actuellement pour le nettoyage du bureau.

Acquisition adoptée.

Renouvellement de fournitures administratives, le stock important réalisé par l'ancienne secrétaire, arrive à épuisement !

Les frais de copropriété restent assez stables.

Publicité et autres dépenses : les propositions des associations doivent être chiffrées

Pour rappel : toute dépense supérieure à 500 euros doit obligatoirement être validée par le Conseil d'administration.

Le drapeau, dont la rénovation avait déjà été validée, a coûté 852 euros, on espère récupérer une aide de 150 euros.

Pas d'augmentation concernant les prévisions de la VDC du fait des nombreux désabonnements.

Les frais de déplacements sont en baisse du fait qu'il n'y a pas eu de réunions de secteurs.

Jean Philippe Billerey souhaite des éclaircissements concernant les frais de déplacements.

Cela représente toutes les réunions de travail, et la participation de l'UNC aux cérémonies officielles, des représentants de l'UNC et des porte-drapeaux, soit 3.120 kms !

Le remboursement est basé sur les 2/3 du tarif officiel du km fiscal.

Les repas pris en commun lors des journées de travail à Vannes, ne sont pas pris en charge par la Fédération, mais bien réglés de façon individuelle.

Cela n'était pas le cas, les années précédentes, ou les factures importantes des restaurants, retrouvées en archives, étaient réglées par la Fédération !!!!

Idem pour le repas de fin d'année, réunissant le bureau, il a eu lieu au domicile de la présidente, chaque convive apportant sa participation, et non au restaurant, comme précédemment, et réglé par la Fédération !

Pour rappel, tous les déplacements de la présidente concernant les nombreuses invitations auxquelles elle répond favorablement, sont effectués de façon entièrement bénévole, cela représente 1.882 km au cours du 1^{er} semestre 2023 !

Elle précise qu'elle règle également la plupart de ses repas pour alimenter la cagnotte des associations.

Exception faite pour certaines associations qui tiennent particulièrement à la remercier de sa présence lors des cérémonies patriotiques, de son dévouement au quotidien, et surtout pour ses interventions explicatives, imagées, notamment en matière d'aide sociale !

Jean-Claude Maillard précise avoir retrouvé la genèse de l'achat de l'appartement de Vannes, l'avance des fonds ayant été faite par l'UNC nationale et remboursée par l'UNC 56 en 10 ans !

Après règlement final, l'UNC nationale a rétrocédée le titre de propriété de cet appartement, ainsi que ceux des autres locaux des diverses associations UNC ayant fait appel pour avance de fonds.

Le prévisionnel des charges comporte entre autres :

Les charges salariales, la médecine du travail, l'assurance, les médailles, dont la médaille grand format pour le maire qui nous reçoit.

Les marchandises achetées sont revendues sans bénéfice.

Les médailles commandées à l'UNC nationale sont livrées directement à l'association, qui règle la facture.

Jean-Charles Hérisson propose la création d'une adresse internet par Fédération au niveau du serveur hébergeur. Affaire à approfondir et à suivre.

11 h :

L'équipe de Moréac : Le président UNC Jean Poulizac et l'adjoint au Maire Didier Le Gaillard, pour la vie associative et les affaires scolaires, nous rejoignent.

Ils vont œuvrer avec nous pour organiser l'assemblée générale et le congrès départemental le 20 avril 2024 à Moréac.

Didier Le Gaillard nous présente sa commune vivant essentiellement de l'agro-alimentaire, avec environ 3.600 habitants, beaucoup de nouvelles infrastructures routières reliant Lorient à Vannes avec plus de facilités.

De nombreuses associations, vivier de beaucoup de bénévolat au sein de la commune.

Parti d'une page blanche, le projet a pris forme lors d'une rencontre constructive avec le bureau de l'UNC 56, le 26 septembre dernier, et d'une visite des locaux mis à notre disposition.

Cela a quelque peu réconforté le Président Jean Poulizac, bien réticent au départ, et assez perturbé par la mise en place d'un tel projet, en raison du vieillissement de ses adhérents, et compte-tenu de la charge matérielle que cela pouvait représenter.

La mairie fera tout ce qui est leur pouvoir pour accompagner ce projet en tant que support technique, et accueillir cet événement dans les meilleures conditions.

Le président Poulizac constate qu'il ne connaît pas tous les nouveaux venus, et s'interroge toujours quant à la capacité de réception de la salle en cas de grande affluence à l'exemple de Malestroit, avec mise en place de gradins pour l'assemblée générale.

Pour minimiser le déplacement de nos anciens, la cérémonie du souvenir aura lieu sur place, avec une structure mobile, avec mât et drapeau, adaptée à nos besoins.

Quelques idées à développer et à peaufiner :

Une participation des scolaires pour leur faire connaître les anciens combattants.

Un défilé d'enfants du Conseil municipal, accompagnés de leurs parents, avec petits drapeaux du monument aux morts jusqu'au lieu de la cérémonie, chant de la Marseillaise, etc...

La présidente propose d'offrir aux 2 écoles de Moréac, le petit fascicule qu'elle a créé retraçant l'Histoire du drapeau français.

Les choix du traiteur et du menu seront à déterminer.

Le menu type sera composé selon les critères habituels suivants :

- Apéritif (Kir pétillant et ses mignardises)
- Entrée froide ou chaude (éviter poisson)
- Plat principal avec garniture (éviter gibier)
- Assiette de fromages
- Dessert
- Vin blanc et rouge, eau plate et pétillante
- Café
- Nappage et service

12h15 : La présidente clôture ce conseil d'administration

En ce 18 Octobre, jour de son anniversaire, surmontant la tristesse des deux derniers deuils consécutifs, vécus les jours précédents, propose à l'assemblée la petite coupe de l'amitié, et surtout de réconfort.

12h30 : Repas pris en commun à la Résidence séniors Domitys « Les Voiles « Pourpres » à Auray.

La photo souvenir 18 Octobre 2023



La Présidente
M.C. Léturgie

Le secrétaire général
J.C. Maillard

Le secrétaire général adjoint
Ph. De Kerangal

Le trésorier
R. Duval

Le trésorier adjoint
G. Poitard